



COLLEGE PANCHON - ARSAC
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 30 JUIN 2016

Le Conseil d'Administration du collège Panchon s'est réuni le jeudi 30 juin 2016 sous la présidence de Mme Aguirre Leroy, Principale. La séance a été ouverte à 17h36, le quorum étant atteint (18 membres présents).

Etaient présents :

Mme Aguirre Leroy, Principale - Mme Eldin, Principale Adjointe - Mme Villeneuve, Gestionnaire - M. Verfaillie, C. P. E. - Mme Train, représentante enseignante suppléante - Mme Mention, représentante enseignante titulaire - Mme Bunaux, représentante enseignante titulaire - Mme Dubois, représentante enseignante titulaire - Mme Arnaud, représentante enseignante titulaire - Mme Chassignoux, représentante IATOSS - Mme Pernègre, représentante IATOSS - Mme Mauricio, représentante IATOSS titulaire - Mme Deslandes, parent d'élève titulaire - Mme Vautier, parent d'élève titulaire - Mme Dumaine-Labbadie, parent d'élève titulaire - Mme Marchand Séverine, parent d'élève titulaire - Mme Thomas, parent d'élève suppléante. M. Songy, représentant de la mairie d'Arsac.

Etaient excusées :

Mme Got, représentante du Conseil Départemental - Mme Savin, personne qualifiée désignée par le Conseil Départemental, M. Montminoux, personnalité qualifiée désignée par la DSDEN.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chassignoux, aidée dans sa tâche par Mme Dubois, représentante enseignante titulaire.

La séance débute à 17h36.

Approbation du P.V. du Conseil d'Administration du 26 avril 2016

- Vote : **POUR**, à l'unanimité.

1) Bilans :

1) Action du Conseil Départemental jeune :

M. Verfaille rapporte que Salomé Lacroix, élève de 4^{ème}, a participé à une commission européenne travaillant sur un projet de communication dématérialisée avec des élèves d'établissements scolaires étrangers. Ce projet sera disponible sur le site du Conseil Départemental jeune dès septembre. M. Verfaille indique que c'est une application très intéressante et précise que des flyers seront à disposition des enseignants à la rentrée. Dans la commission environnement, un projet concernant le développement durable, projet de « recyclerie » pour un établissement pilote de la Métropole serait également financé par le Conseil Départemental.

2) ASSR 1 et 2 :

Mme Aguirre Leroy informe l'assemblée que tous les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} qui se sont présentés ont été reçus à l'ASSR 1 et 2. Elle regrette cependant que 4 élèves de 5^{ème} et 3 élèves de 3^{ème} aient été absents lors de l'épreuve et de la séance de rattrapage.

3) Association sportive :

Mme Train fait état du bilan de l'année scolaire 2015 / 2016 : l'association sportive a compté 145 élèves licenciés (23 % des élèves du collège, dont 83 garçons et 62 filles). Les sports concernés étaient le hand-ball, le badminton, l'athlétisme, le volley-ball, la gymnastique et ponctuellement le cross du collège.

Mme Aguirre Leroy informe l'assemblée que le séjour de l'AS au Chambon s'est bien déroulé.

Mme Aguirre Leroy indique aux membres du Conseil d'Administration que 3 084 € ont été récoltés lors de la journée Action Contre la Faim et remercie les élèves et leur famille de cet élan de solidarité et de générosité.

4) PPRE :

Mme Aguirre Leroy fait le bilan de l'année scolaire 2015/2016 : il y a eu 29 PPRE pour les élèves de 6^{ème} (dont 27 PPRE passerelle), 14 en 5^{ème}, 5 en 4^{ème} et 8 en 3^{ème}. Elle précise que 7 élèves de 3^{ème} ont bénéficié d'un aménagement spécifique pour passer le DNB.

5) CESC :

Mme Eldin rappelle aux membres du CA les actions menées au sein du collège.

Certaines formations n'ont pu se faire cette année, les intervenants n'ayant pu être présents, cependant deux réunions avec les élèves (une

trentaine) intéressés et proposant les actions pour l'an prochain. Elles seront déclinées dans la présentation des projets pédagogiques.

2) Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique : (cf annexe)

Mme Aguirre Leroy fait lecture à l'assemblée du rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement (rappel du diagnostic et des objectifs du projet d'établissement, des choix pédagogiques opérés, des principales actions et dispositifs mis en œuvre et de l'évaluation des objectifs avec des indicateurs) pour l'année scolaire 2015/2016.

Ce rapport sera transmis à la DSDEN et au Conseil Départemental de la Gironde.

Mme Deslandes demande si les PPRE sont réellement bénéfiques dans la mesure où il n'y a plus de redoublement. M. Verfaillie répond que la réforme du collège prévoit l'Accompagnement Personnalisé sur tous les niveaux.

VOTE : pour à l'unanimité.

3) Evolution de la DGH (vote) :

Mme Aguirre Leroy explique aux membres du CA l'évolution de la DGH depuis le CA de février dernier. (cf annexe)

Elle indique qu'à ce jour des personnes ont été nommées suite à une demande de mutation sur les postes en français, mathématiques, technologie, anglais et espagnol.

Mme Thomas, parent d'élève souhaiterait savoir si quelqu'un est nommé sur le poste du CDI. Mme Aguirre Leroy répond que la documentaliste titulaire qui devait arriver en septembre 2015 n'a pas obtenu sa mutation et que par conséquent le poste sera certainement à nouveau occupé par un professeur documentaliste nommé pour une année scolaire.

Mme Aguirre Leroy indique que tous les nouveaux enseignants titulaires sont nommés dans l'établissement pour la rentrée. Le collège est dans l'attente ces jours prochains, de la nomination des 6 postes BMP (postes partagés).

VOTE : abstention : 4 - pour : 14.

4) Présentation de la répartition des IMP pour l'année 2016/2017 :

Mme Aguirre Leroy fait état de la répartition des IMP (Indemnité Mission Particulière) (cf annexe) au nombre de 7.5 à l'identique de l'année dernière.

Mme Train remarque que l'heure de chorale n'y figure pas. Mme Aguirre Leroy lui répond que cette heure est incluse dans la DGH en HSA pour le professeur.

5) Présentation des projets pédagogiques pour l'année 2016/2017:

Mme Eldin fait la présentation des projets pédagogiques du collège avec le coût que cela implique (cf annexe) et fait état plus particulièrement des nouveaux projets :

- Action n° 8 : un projet théâtre sera réalisé afin de sensibiliser les élèves sur le don d'organe.
- Action n° 16 : Mme Audebert, infirmière scolaire, reconduira cette année le groupe de paroles.
- Action n° 18 : M. Verfaillie et M. Bonnin continueront, pour la troisième année, d'assurer le suivi de cohorte d'élèves du projet de prévention du décrochage. Ils poursuivront leur travail sur la nouvelle sonnerie du collège. M. Verfaillie indique que le collège est dans l'attente du devis de l'électricien pour estimer le coût de l'installation et la réalisation de ce projet. Les élèves doivent proposer plusieurs sonneries (5) et découvrent ainsi des univers musicaux du moyen âge à aujourd'hui. Ce projet engendre la rédaction d'une présentation à l'équipe de direction et l'achat de matériel pour la diffusion.

Mme Deslandes demande si cela ne pose pas de problème au niveau des droits à la SACEM. M. Verfaillie répond qu'ils y travaillent.

Mme Eldin précise que ces élèves ont participé à une sortie plongée à la piscine de Blanquefort dans le cadre du respect de la règle.

- Action n° 19 : projet « A part ça tout va bien » afin de lutter contre la discrimination.
- Action n° 20 : projet « Entreprendre pour apprendre » : concours qui consiste à la création d'une mini-entreprise. Ce projet sera piloté par un AED.
- Action n° 23 : séjour « intégration des 6èmes ».
- Action n° 24 : projet « Adour - Garonne »
- Action n° 27 : projet « réchauffement climatique et biodiversité en Gironde » : M. Verfaillie indique que ce projet se fera avec les éco délégués et en collaboration avec l'association Terre et Océan afin de sensibiliser les élèves sur la biodiversité, la qualité de l'eau, le paysage avec un projet de sortie à l'île nouvelle et sur le bassin d'Arcachon pour comparaison.
- Action n° 28 : nouvelle action qui consistera à former les enseignants sur la gestion des conflits et la communication non violente. Mme Eldin

souligne que les partenaires ne sont pas faciles à trouver pour mener à bien cette action.

- Action n° 29 : parcours scénario: suite au séjour d'intégration des élèves de 6ème, ceux-ci vont travailler sur la conception de planches de BD sur le RI. Les élèves de 4^{ème} vont travailler sur les relations filles/garçons avec des intervenants extérieurs.
- Action n° 30 : intervention de musiciens africains dans le cadre d'un EPI en 3ème.

Vote : pour à l'unanimité

6) **DBM** :

Répartition des crédits globalisés 2016/2017 :

Mme Villeneuve indique que le montant des crédits globalisés octroyé s'élève à 35 064.00 €. Ces crédits permettront l'achat de carnets de correspondance, de manuels scolaires, les droits de reprographie et les projets pédagogiques.

Mme Aguirre Leroy précise que cette dotation est exceptionnelle cette année car, dans le cadre de la réforme des collèges, il faut acheter de nouveaux manuels scolaires de français, d'histoire-géographie, de mathématiques, de sciences pour les classes de 6° et d'espagnol pour les classes de 5°.

Mme Dubois précise que cette dotation ne suffit pas à acheter tous les manuels scolaires et que les élèves n'auront pas tous un manuel : un livre pour deux en classe, ou un livre par élève pour une classe ou manuels numériques. Les choix ont été faits lors d'une réunion de concertation avec les coordonnateurs disciplinaires.

Mme Train fait lecture d'un courrier que les enseignants ont rédigé pour faire une demande de dotation complémentaire pour acheter tous les manuels. L'association de parents d'élève souhaite s'associer à cette demande. Mme Aguirre Leroy informe qu'elle transmettra ce courrier à l'autorité compétente.

Vote : pour à l'unanimité.

Séjour d'intégration 6ème :

Mme Villeneuve présente aux membres du Conseil d'Administration le budget de ce séjour. Mme Aguirre Leroy précise qu'elle a fait déposer un projet pour une demande de subvention au Conseil Départemental de la Gironde.

Mme Eldin précise que ce séjour a pour but de construire et de fédérer une entité sur les 4 années que les élèves vont passer au collège.

Mme Train fait remarquer que le collège est prêt à financer la part accompagnateurs, de l'argent a été trouvé alors que pour les autres voyages dont celui au Chambon il avait été avancé que le collège ne pouvait se permettre le financement. Madame Aguirre répond que cette part accompagnateurs ne s'élève qu'à 433 euros pour 12 accompagnateurs pour un voyage ne coutant que 55 euros aux familles et que nous sommes loin du budget des autres voyages. Elle souligne aussi l'intérêt pédagogique d'un séjour englobant tous les élèves de 6^{ème}. Madame Deslandes intervient en faisant remarquer que si l'association de parents d'élèves a refusé de participer financièrement à ce séjour des 6èmes, par contre elle sera prête à participer à d'autres voyages en 4^{ème} par exemple sur un projet présenté par les enseignants de SVT et adossé à un EPI.

Vote sur la participation des familles : pour à l'unanimité

Vote sur le don du FSE : pour à l'unanimité

Vote sur l'autorisation du chef d'établissement à signer la convention :
pour à l'unanimité

7) Convention de groupement de denrées alimentaires :

Mme Villeneuve informe de l'adhésion au groupement d'achat de denrées alimentaires pour l'exercice 2017. Le coût est de 400.00 € annuel pour un établissement qui sert plus de 600 repas journaliers servis.

Elle précise que 14 % des achats de denrées alimentaires effectués sont des achats issus de denrées bio ou provenant de circuit court.

Vote : pour à l'unanimité.

8) Convention d'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie :

Mme Villeneuve explique à l'assemblée que le Conseil Départemental est le coordonnateur du groupement de commande du renouvellement du contrat de chauffage. Il a la charge des appels d'offres pour le compte des 104 collèges de la Gironde. Une fois le fournisseur chauffagiste retenu, chaque collège sera responsable de l'exécution du marché pour ses propres besoins.

Vote : pour à l'unanimité.

9). Convention au titre de l'adhésion du collège au projet de mini entreprise :

Mme Eldin précise que ce projet est proposé par l'association Entreprendre pour Apprendre (EPA). L'adhésion s'élève à 300€ elle est inscrite dans les crédits globalisés.

Vote : pour à l'unanimité.

10) Renouvellement du contrat aidé:

Mme Aguirre Leroy informe que ce contrat aidé en poste au climat scolaire est supprimé et que cela fait suite au demi-poste d'assistant pédagogique supprimé l'an dernier.

11) Dotation informatique pour la pédagogie :

Mme Villeneuve informe l'assemblée que le Conseil Départemental de la Gironde a octroyé au collège une dotation de 12 972 € de matériel informatique (4 ordinateurs, 2 ordinateurs portables, 2 imprimantes noires, 1 imprimante couleurs et 5 VPI). Ce matériel vient en partie en remplacement de matériel ancien.

Mme Villeneuve précise qu'une tablette a été demandée pour les enseignants EPS.

12) Informations diverses :

- **Travaux de l'été** : Mme Aguirre Leroy annonce à l'assemblée que les travaux des toilettes de la cour vont débiter lundi 4 juillet pour finalisation prévue aux vacances de Noël. Un bloc algéco va être mis à disposition pour réaliser ces travaux en 2 tranches au lieu de 3.

Par ailleurs, des travaux de menuiseries sont prévus : remplacement des portes d'entrées du collège et du patio.

Les clôtures de la cour vont être revues et les filets à ballon vont être remplacés durant l'été.

Mme Villeneuve informe que les travaux relatifs aux chambres froides sont reportés probablement à la Toussaint.

- **Calendrier de rentrée** :

Mme Aguirre Leroy indique que la rentrée des personnels enseignants sera le mercredi 31 août 2016.

La rentrée des élèves de 6^{ème} sera le jeudi 1^{er} septembre 2016. Les élèves auront cours de 8h00 à 15h30. La direction accueillera les parents d'élèves de 14h00 à 15h30 puis suivra la présentation des équipes pédagogiques par classe aux parents d'élèves de 15h30 à 17h.

La rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} sera le vendredi 2 septembre 2016. Les élèves seront avec leur professeur principal de 8h00 à 10h00, puis emploi du temps normal. Ce jour-là, les élèves de 6^{ème} ne viennent pas au collège.

Emploi du temps normal pour toutes les classes le lundi 5 septembre 2016.

- **Contrat d'objectif et projet d'établissement** :

Mme Aguirre Leroy informe l'assemblée sur le nouveau contrat d'objectifs à venir pour préparer le nouveau projet d'établissement 2017/2021.

Elle lit l'information adressée aux établissements par M. le Directeur des Services Départementaux invitant à une représentation par établissement de 5 personnes environ, équipe de direction, enseignants et parents pour participer à la DSDEN de la présentation du nouveau projet. La réflexion débutera durant le mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h32.